

Le barreau de Grasse au diapason du G20

Ça fait parler Les avocats grassois ne chôment pas durant l'événement cannois. Mieux, un dispositif spécial a été mis en place à la maison de l'avocat durant toute la semaine

Dans l'ordinaire des gens, quand on entend « QG de campagne », on s' imagine un bureau avec une noria d'ordinateurs, des collaborateurs branchés sur 10 000 volts et des affiches de candidats éligibles placardés partout façon *Les marches du pouvoir*, le dernier film de George Clooney. Pourtant, quand on débarque à la maison de l'avocat de Grasse, les codes de procédure pénale ont remplacé les affiches politiques et les collaborateurs sont en réalité des avocats du barreau grassois. Quant au QG de campagne, il doit sa naissance à la tenue du G20 en terre cannoise.

12 000 gendarmes et policiers, autant de contre-manifestants potentiels, ça en fait des gens autour de la réunion des grands de ce monde. Pour être paré à tout, le barreau de Grasse s'est mis en ordre de bataille. « Nous avons eu de nombreuses réunions constructives avec le Président du TGI de Grasse et le Procureur de la République, se souvient Michel Valiergue, Bâtonnier de l'Ordre. Durant la semaine du G20, l'ensemble des gardes à vue du territoire seront centralisés sur la caserne de gendarmerie de Saint-Claude. Le barreau devait être opérationnel. Nous avons effectué plusieurs visites à la caserne pour s'assurer de la fonctionnalité des locaux.



Le QG de campagne des G20-tistes du barreau de Grasse prêt à partir au combat.

(Photo X. G.)

Notamment pour le droit à la défense. C'est un challenge ».

Une permanence G20 24 heures sur 24

Un challenge qui a nécessité une réorganisation locale. Et pas des moindres. Là où le dispositif habituel prévoit sept permanenciers pour les GAV de droit

commun, le dispositif G20 a mis en place un second dispositif, concomittant, composé uniquement d'avocats volontaires, les « G20-tistes ». En fonction de l'ordre du jour, leur nombre évolue. Pour aujourd'hui, ils seront 43 avocats sur le pont (!), disponibles à tout moment pour intervenir sur les éventuel-

les GAV intervenues en marge du G20. Hier, ils étaient 49 permanenciers. Ce chiffre retombera à 36 samedi et dimanche. Il s'agit d'un déploiement exceptionnel. Coûteux. Bien entendu, la permanence de droit commun de sept avocats est, elle, toujours maintenue. C'est

donc 1/10° du barreau de Grasse qui se trouve sur le qui-vive pour assurer les droits de la défense 24 heures sur 24. « Il faut savoir que le dispositif G20 du barreau de Grasse comprend une ligne fixe ainsi qu'un portable ouvert spécialement pour l'occasion poursuit le Bâtonnier. Il faut également mettre en

place un système logistique comme le ravitaillement des avocats, leur accueil, une salle de réunion. C'est un coût à la charge du barreau ».

Professionnellement jouïssif

Surtout, c'est un travail supplémentaire. Il a fallu s'organiser en fonction de l'événement planétaire et remodeler le fonctionnement du barreau durant une semaine (par exemple, certaines audiences prud'homales ont été annulées). Un fonctionnement qui a un coût. Et qui demande des crédits. Le grand souci actuel de la justice. Faire toujours plus mais avec moins de moyens sans assurance de recevoir les fonds... Quoi qu'il en soit, le barreau de Grasse est pour le moment au taquet. Les avocats grassois sont prêts. Motivés.

Malheureusement, ils sont liés à la tournure des événements. « Moins il y aura d'interpellations, plus je serais heureux témoigne le Bâtonnier. Mais dans tous les cas, nous avons montré notre disponibilité, notre envie, notre capacité de réaction et d'adaptation. Pour un avocat, ce genre d'événement international est professionnellement jouïssif ». Tout est dit.

M. FAURE
mfaure@nicematin.fr